

Les LR et le pacte de Marrakech

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 15 avril 2019

Source [Boulevard Voltaire] François-Xavier Bellamy, tête de liste des LR aux élections européennes, déclarait, vendredi, sur le plateau de *BFM TV* : « *Sur le pacte de Marrakech, il est parfaitement évident, et chacun pourra le vérifier en s'y référant, que les parlementaires de notre famille politique n'ont pas voté, au Parlement européen, en faveur du pacte de Marrakech et nous proposons, dans notre projet, de dénoncer ce pacte de Marrakech qui contient, en effet, une vision de la question migratoire que nous ne partageons absolument pas.* »

C'est clair, catégorique, sans ambiguïté.

Or, le 18 avril 2018, le Parlement européen était appelé à se prononcer sur une résolution « *sur les progrès réalisés sur la voie du pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du pacte mondial des Nations unies sur les réfugiés* ». Dans cette résolution, le Parlement européen reprend l'essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler, désormais, le pacte de Marrakech, notamment que « *la mobilité des personnes et les migrations sont une réalité de plus en plus tangible* », que « *l'expérience a montré que les migrants apportent une contribution positive aux pays dans lesquels ils vivent* ». Il soutient « *fermement les objectifs de la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et le processus qui en découle en vue d'élaborer un régime de gouvernance globale...* » Il invite « *les États membres à se rassembler autour d'une position unique de l'Union et à défendre activement et à faire progresser les négociations sur la question importante du pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières* ». Très intéressant, le Parlement « *reconnaît que la gestion des migrations exige des investissements considérables, des ressources suffisantes et des instruments flexibles et transparents, et que des instruments bien conçus, flexibles et rationalisés seront nécessaires pour faire face aux défis migratoires dans les prochaines années.* »

C'est clair, catégorique, sans ambiguïté.

Cette résolution (2642) fut suivie d'un vote et fut adoptée avec 516 voix pour, 137 voix contre et 43 abstentions. Et c'est là que les choses deviennent vraiment intéressantes. *Libération*, dans son « *Check News* » du 12 avril, affirme que « *tous les eurodéputés LR qui étaient présents le 18 avril 2018 ont voté en faveur de ce texte. Sauf Nadine Morano...* » Et effectivement, si l'on consulte le procès-verbal de cette séance, on voit que les députés Alliot-Marie, Danjan (aujourd'hui, numéro 3 sur la liste de M. Bellamy), Dantin, Dati, Delaye, Didier, Grossetête, Hortefeux, Joulaud, Lamassoure, Lavrilleux, Morin-Chartier, Muselier, Proust, Saïfi, Sander, tous appartenant en France aux LR, ont voté cette résolution.

C'est clair, catégorique, sans ambiguïté.

Schizophrénie, amnésie ?